

N° 483 • avril 2006

Quatre à six mois après la naissance d'un bébé, les mères conservent le premier rôle en matière de réalisation des tâches domestiques et des soins à prodiguer à l'enfant. Lorsque les pères s'occupent du bébé, c'est plutôt en collaboration ou en alternance avec elles ; ceux qui ont d'autres enfants consacrent toutefois à ces derniers près de 2h40 par jour.

Les pères adoptent en outre des comportements différenciés ; s'opposent ainsi ceux qui s'investissent à égalité avec leur compagne à ceux qui laissent celle-ci se charger de presque tout. Lorsque les deux membres du couple contribuent de manière équivalente aux ressources du ménage, leur participation aux tâches domestiques tend à cet égard à se rapprocher.

L'arrivée d'un enfant se traduit par ailleurs souvent par une diminution des loisirs, moindre toutefois pour les pères que pour les mères. En revanche, les contacts avec la famille se maintiennent ou sont renforcés ; c'est la sociabilité amicale qui marque parfois le pas.

Le temps des parents après une naissance

Les études d'ores et déjà menées sur les temps parental et domestique ont montré que « s'occuper des enfants reste une prérogative féminine, plus encore, semble-t-il, que les activités domestiques¹ ». L'enquête « Congés autour de la naissance », réalisée en 2004 par la Drees, permet d'appréhender plus précisément l'organisation familiale quatre à six mois après une naissance, à partir d'une interrogation des pères et des mères sur la distribution des tâches parentales et domestiques d'une part, sur leurs pratiques de loisirs d'autre part (encadré 1).

En matière domestique et parentale, la mère conserve toujours le premier rôle

À l'arrivée d'un enfant, lors des tout premiers mois, l'organisation familiale se trouve remise en cause ; ce bouleversement variant selon la taille de la famille, l'investissement familial et professionnel

Denise BAUER

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale
et du Logement
Ministère de la Santé et de la Solidarité
Drees

1. Algava Elisabeth, 2002, « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et Résultats*, n° 162, Drees.



de chacun des parents. Après quatre ou six mois², on peut supposer que cette organisation a atteint une certaine stabilité concernant la distribution des rôles pour la prise en charge du jeune enfant³.

■ Le père s'occupe du bébé, mais en alternance ou en collaboration avec la mère plutôt que seul

Aucune activité relative au bébé n'est l'apanage des pères. En effet, les activités touchant à la prise en charge du bébé à la maison (biberon, change, bains et soins) sont rarement assumées principalement par le père: 6% des pères, au maximum, prennent habituellement seuls en charge l'une de ces activités (graphique 1). En général, soit c'est la mère qui s'en charge (pour un tiers à deux tiers des ménages selon les tâches), soit c'est une alternance entre père et mère qui s'organise (31% à 60% des cas).

Certaines tâches relatives à la prise en charge du bébé peuvent être qualifiées de mixtes, car elles sont couramment réalisées en alternance avec la conjointe: ainsi trois pères sur cinq «préparent» et «donnent le biberon», et 50% des pères changent le bébé. En revanche, le bain et les soins apparaissent comme des activités plus spécialisées, étant dans les deux tiers des ménages habituellement dévolues à la mère. Les démarches administratives et les visites chez le pédiatre sont également plutôt réalisées par cette dernière, mais parfois en compagnie du père. Enfin, sorties et promenades se font plutôt de concert et peuvent être qualifiées de tâches conjointes, plus récréatives peut-être que les autres. Les tâches parentales requérant le plus de temps ou de technicité demeurent donc spécifiquement féminines

2. En effet, à cette période, moins de 1% des mères sont encore en congé maternité

3. Concernant la prise en charge du bébé, la distribution des rôles dans le couple est interrogée pour huit tâches spécifiques: qui se charge principalement du bain, du change, des soins, de donner, de préparer le biberon, des visites chez le pédiatre, des démarches administratives liées à l'enfant et des sorties? Deux temps sont questionnés: au moment de l'enquête et pendant le congé de paternité. En outre, des questions de l'enquête portent sur la participation aux différentes tâches domestiques, ainsi que sur le temps consacré en moyenne (chaque jour, chaque semaine ou chaque mois) par l'individu au moment de l'interrogation et pendant le congé de paternité.

18% des pères déclarent que la plupart du temps, ils ne prennent en charge ni le biberon, ni le change, ni le bain et ne pratiquent aucun soin sur leur bébé. 5% des pères déclarent que la mère se charge, au quotidien et la plupart du temps, de toutes les activités relatives au nourrisson et le justifient principalement par un manque de temps (argument évoqué trois fois sur quatre); ils

expliquent également (à 25%, deux réponses étant possibles) que c'est la résultante d'une répartition préalable des tâches décidées avec la conjointe.

À l'opposé, près de 11% des pères déclarent qu'aucune des huit tâches examinées n'est laissée à la charge exclusive de la mère; la règle de l'alternance étant le plus généralement adoptée, sauf pour les tâches extérieures à la

E•1

L'enquête « Congés autour de la naissance »

L'enquête « Congés autour de la naissance » a été réalisée en avril-juin 2004 auprès de 2000 pères et 2000 mères d'enfants nés en novembre-décembre 2003. Le champ de l'enquête est celui de parents ayant droit au congé de paternité ou de maternité: il s'agit donc de pères et de mères qui, au moment de la naissance, étaient soit actifs, soit bénéficiaires d'un contrat en cours, soit chômeurs indemnisés, soit allocataires du RMI et travaillant plus de 17 heures par semaine. Les parents interrogés devaient également vivre en couple au moment de l'enquête.

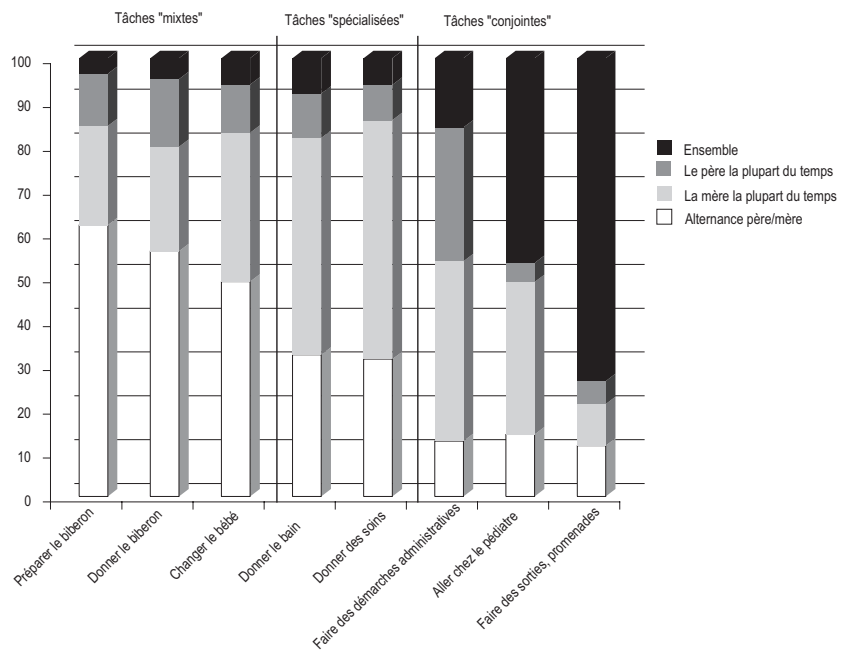
Cette enquête menée 4 à 6 mois après la naissance ne permet toutefois pas de conclure sur le caractère durable des comportements observés à ce moment, notamment en matière d'organisation parentale et domestique.

En raison du champ de l'enquête, le profil des mères interrogées dans l'enquête ne correspond pas exactement à celui des conjointes des pères interrogés: les mères interrogées étaient dans une situation leur permettant de bénéficier d'un congé de maternité, alors que les conjointes de pères interviewés peuvent se déclarer inactives. Réciproquement, les conjoints des mères interrogées dans l'enquête ne ressemblent pas totalement aux pères interrogés: ils peuvent être inactifs, à la différence des répondants.

2

G•01

mode de prise en charge des tâches relatives au bébé pendant le congé de paternité aux dires des pères



Champ: ensemble des pères interrogés. Source: enquête « Congés autour de la naissance », DREES.

maison – visites chez le pédiatre, démarches administratives, sorties promenades – que certains pères disent pratiquer seul ou avec leur compagne.

■ Les pères déclarent consacrer environ une heure par jour aux tâches domestiques, et les mères deux heures et demie

Le temps moyen hebdomadaire que les pères déclarent consacrer aux tâches domestiques⁴ est d'environ 7 heures, soit 1 heure par jour en moyenne. Près d'un père sur trois déclare un temps nettement inférieur, de 25 minutes au plus par jour. À l'opposé, 15 % des pères estiment leur contribution à plus de deux heures quotidiennes, en participant à presque toutes les tâches ménagères.

La quasi-totalité des pères déclarent faire les courses. Ils participent également, en grande majorité, à la vaisselle et au ménage (pour 80 % d'entre eux) et un peu moins à la cuisine (75 %). En revanche, les tâches relatives au linge – lessive et surtout repassage – ne mobilisent qu'une minorité d'entre eux seulement (40 % pour la lessive, 27 % pour le repassage). Ceux qui réalisent le plus de tâches domestiques sont aussi logiquement ceux qui y consacrent le plus de temps.

Résultat démontré par plusieurs études antérieures, les mères⁵ déclarent un temps domestique moyen hebdomadaire d'un peu plus de 18 heures, soit 2 heures 35 par jour, et donc deux fois et demie plus que les pères (graphique 2).

Elles affirment participer dans leur quasi-totalité à toutes les tâches domestiques énumérées dans l'enquête. Au-delà d'éventuelles différences d'appréciation, l'écart entre les activités domestiques des hommes et des femmes reste donc élevé chez les parents de jeunes enfants.

■ Le temps consacré par les pères à la prise en charge des autres enfants est proche de 2 h 40 par jour

57 % des pères enquêtés vivent dans des ménages comptant d'autres enfants que le dernier-né.

Au total, le temps moyen déclaré par ces pères pour s'occuper des aînés s'établit à environ 2 heures 40 par jour⁶. Ce temps se décompose de la manière suivante :

- en moyenne, 1 h 06 par jour pour habiller, faire la toilette et les repas des autres enfants ;
- environ 1 h 09 de temps quotidien pris pour jouer avec eux ;
- environ 9 minutes pour s'occuper des devoirs, sachant que les pères qui ont un ou plusieurs enfants de 7 ans ou plus y passent 29 minutes par jour ;
- près de 17 minutes consacrées aux trajets scolaires et/ou extrascolaires.

18 % des pères déclarent consacrer au total moins d'une heure par jour à la prise en charge de leurs aînés : ils ont alors des enfants plus grands, seul le dernier ayant moins de 3 ans. Mais ce sont également des hommes qui participent généralement peu aux tâches

ménagères et qui sont moins présents auprès du benjamin.

À l'opposé, les pères les plus actifs – les 17 % des pères qui consacrent à leurs autres enfants plus de 4 heures quotidiennes – sont plus nombreux parmi ceux qui s'investissent plus que la moyenne dans les tâches domestiques comme auprès de leur dernier-né. Il s'agit plutôt de pères ayant plusieurs enfants d'âge préscolaire.

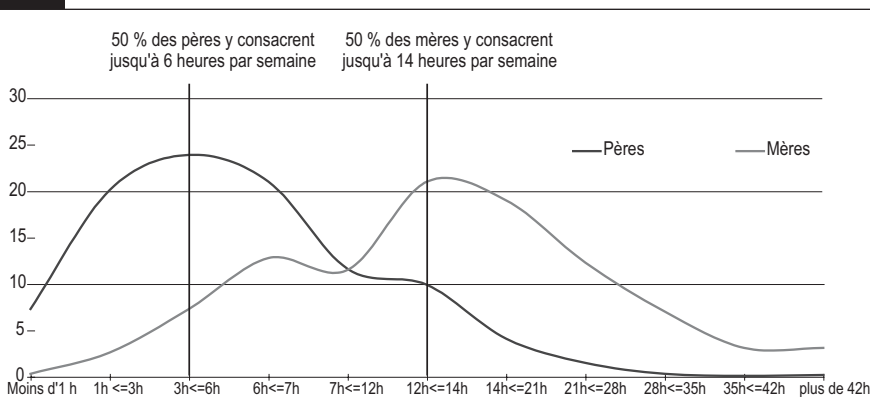
Quand la famille compte trois enfants au moins, la présence d'un autre enfant de moins de 3 ans contribue nettement à augmenter le temps paternel passé à prendre en charge les autres enfants (tableau 1). En revanche, le temps dédié à l'aide aux devoirs comme aux trajets ne devient significatif que quand les enfants entrent à l'école.

En ce qui concerne les mères, les conclusions des études sur la répartition des temps parentaux sont encore une fois confirmées, avec 4 heures environ par jour de prise en charge des autres enfants, soit une fois et demie de plus que les pères, les mères disent ainsi consacrer environ deux fois plus de temps pour les soins courants (habillement, toilette et repas) et les trajets ; les temps déclarés pour jouer avec les autres enfants ou pour les aider à faire leurs devoirs étant assez proches de ceux consentis par les hommes.

Il semble donc que les pères de très jeunes enfants prennent en charge les autres enfants de la famille pour des temps *a priori* non négligeables. Même s'ils y consacrent moins de temps que leurs compagnes, ils apparaissent plus actifs dans ce domaine que pour les

G
•02

comparaison des répartitions des mères et des pères selon le temps domestique déclaré (nombre d'heures par semaine)



Champ : ensemble des pères et des mères interrogés.

Source : enquête « Congés autour de la naissance », DREES.

4. L'interrogation portait sur la participation à six tâches domestiques : le repassage, la vaisselle, le ménage, la lessive, la cuisine et les courses. Il était demandé également d'estimer le temps total consacré à ces tâches au moment de l'interrogation.

5. Le profil des mères interrogées dans l'enquête ne correspond pas exactement à celui des conjointes des pères interrogés ; elles s'en différencient notamment par le fait qu'il n'existe pas parmi elles de femmes au foyer ni en chômage de longue période ; en revanche, elles peuvent se trouver en congé parental d'éducation.

6. Les pères ont été interrogés au sujet de quatre types d'activités auprès de ces derniers : tâches de la vie quotidienne, jeux, devoirs et trajets. Le temps dédié à chacune d'elles a été recueilli au moment de l'interrogation, ainsi que son sens de variation durant le congé de paternité.

tâches domestiques et ménagères, notamment dans le registre des activités ludiques et de l'aide aux devoirs.

■ L'activité de la conjointe et le nombre d'enfants de la famille jouent sur l'implication des pères

La contribution du père aux tâches domestiques et familiales semble, *a priori*, peu varier avec sa profession, son niveau d'études ou son âge. En revanche, l'activité professionnelle de sa compagne, la part de ses revenus professionnels dans les ressources du ménage et le nombre d'enfants de la famille jouent un rôle important sur son niveau de participation.

41 % des pères consacrent ainsi moins de 3 heures hebdomadaires aux tâches domestiques quand leur compagne est au foyer, contre 28 % quand elle occupe un emploi. 30 % des hommes dont la conjointe est au foyer ne s'occupent ni du biberon, ni du change, ni du bain et ne pratiquent aucun soin au bébé, contre 15 % de ceux dont la compagne est en emploi. Quand la mère est à la maison, le père apparaît ainsi fréquemment déchargé des tâches domestiques et de la prise en charge du bébé. C'est moins vrai quand il s'agit de s'occuper des enfants plus grands, quand il y en a.

On constate également que plus le poids des revenus professionnels du père est important dans les ressources du ménage, plus sa participation aux tâches domestiques est faible : 30 % des pères qui apportent l'essentiel des ressources du ménage laissent ainsi biberon, change, bain et soins du bébé totalement à la charge de la mère (contre 18 % en moyenne), et 42 % d'entre eux déclarent moins de 3 heures par semaine de travail domestique (contre 31 % en moyenne). À l'opposé, 27 % des pères dont les revenus professionnels constituent au mieux la moitié du budget familial déclarent consacrer plus de 4 heures par semaine à leurs aînés (contre 20 % en moyenne) et 31 % d'entre eux dédient au moins 8 heures par semaine aux tâches domestiques (contre 24 % en moyenne).

Enfin les pères d'enfant unique semblent laisser moins souvent à leur

T 01 temps hebdomadaire pris par les pères et les mères pour s'occuper des autres enfants selon les tâches et l'âge de ces derniers

Éléments descriptifs de la fratrie	Temps quotidien pris pour les autres enfants (en heures)				
	Pour les habiller, la toilette, les repas	Pour jouer avec eux	Pour aider aux devoirs	Pour les trajets scolaires ou extrascolaires	Total
Ménage avec un autre enfant de moins de 3 ans	1h08-2h12	1h23-1h58	0-0	0h07-0h14	2h38-4h26
Ménage avec un autre enfant âgé de plus de 3 ans	0h57-1h45	0h59-1h02	0h11-0h14	0h22-0h30	2h29-3h32
Ménage avec deux autres enfants au moins, dont au moins un âgé de moins de 3 ans	1h51-2h15	1h30-1h26	0h10-0h13	0h13-0h33	3h44-4h23
Ménage avec deux autres enfants au moins, aucun n'étant âgé de moins de 3 ans	0h51-2h02	0h54-1h07	0h17-0h43	0h24-0h33	2h26-4h28
ENSEMBLE	1h06-1h59	1h09-1h20	0h09-0h17	0h17-0h27	2h41-4h03

Champ : ensemble des pères et des mères interrogés.
Exemple de lecture : dans les ménages avec un autre enfant de moins de trois ans, les pères consacrent pour l'habillement, la toilette et les repas. 1 h 08, les mères y consacrent 2 h 12.
Source : enquête « Congés autour de la naissance », DREES.

compagne la charge de s'occuper du bébé : ils sont près de deux fois moins nombreux que les autres pères à déclarer ne pas s'occuper du bébé à la maison (12 % contre 23 %). Près de 90 % d'entre eux participent par ailleurs à au moins trois tâches domestiques, contre 76 % des pères de trois enfants et plus. Ces derniers sont, il est vrai, déjà sollicités par leurs aînés.

■ Des pères plus présents pendant le congé de paternité, mais qui reviennent ensuite à leurs habitudes

En 2004, deux tiers des pères ont eu recours au congé de paternité. Les pères enquêtés ayant usé de ce droit ont été spécifiquement interrogés sur leur participation aux tâches familiales et domestiques durant cette période particulière de onze jours

L'alternance ou la collaboration père/mère sont très fréquentes pendant cette période, mais seuls 8 à 15 % des pères se chargent sans aide du biberon, du bain, des soins et du change. Les activités extérieures sont les plus investies (visites chez le pédiatre, démarches administratives, promenades et sorties). Il demeure que, même pendant le congé de paternité, les activités les plus techniques – le bain et les soins – requièrent

l'intervention de la mère dans 80 % des cas : 10 % des pères seulement s'en acquittent seuls et 30 % en alternance avec la mère.

Les pères déclarent avoir consacré aux tâches domestiques, durant le congé de paternité, le double du temps déclaré en temps normal, soit un peu plus de deux heures par jour. Un quart des pères ajoutent chaque jour une heure et demie ou plus de travail domestique – il s'agit de pères qui y participaient déjà assez fortement ; à l'opposé, un tiers des pères n'ont rien changé à leur participation (6 % des pères ont même réduit le temps qui y était dédié).

Enfin, le temps de soins quotidiens (habillement, repas, etc.) et de jeux avec les autres enfants bénéficie pendant cette période de la plus grande disponibilité du père, particulièrement s'il y a d'autres jeunes enfants dans la famille (tableau 2).

La comparaison entre les pères ayant pris un congé de paternité et les autres pères ne révèle, 4 à 6 mois après la naissance, pas de différences significatives. On compte juste un peu plus de pères déclarant changer le nouveau-né en alternance avec leur compagne parmi les pères ayant pris un congé de paternité

(49 % contre 43 % des autres pères) et un peu moins pour en laisser couramment la charge à la mère (46 % contre 53 %).

Il semble donc que le congé de paternité offre au père un temps bienvenu au moment où la famille s'organise dans les premières semaines suivant l'arrivée du nouveau-né. Mais, à l'issue de cette période, le schéma «classique» de distribution des rôles semble reprendre ses droits. On distin-

gue alors quatre différents types de comportements classés selon le rôle du père au sein du foyer (encadré 2).

Moins de sorties après l'arrivée du bébé et parfois un peu moins d'échanges avec les amis

À la naissance du dernier-né, les hommes et les femmes enquêtés avaient des pratiques différentes en matière

d'activités de loisirs. Près de 20 % des femmes déclarent qu'elles ne pratiquaient aucune des cinq activités citées par l'enquête (sorties aux spectacles cinéma, match... ; pratique d'un sport, d'une activité physique ; pratique d'une activité artistique ; participation à une association ; pratique d'une activité manuelle) et 30 % seulement une, principalement des sorties culturelles ou sportives. Seuls 10 % des hommes déclarent qu'ils ne pratiquaient aucune de ces cinq activités et 27 % une seulement ; les activités manuelles étant alors les plus prisées. D'une manière générale, les femmes étaient un peu plus adeptes que les hommes des activités artistiques et des sorties (59 % des femmes, contre 55 % des hommes). Elles faisaient en revanche moins fréquemment du sport (40 % des femmes, contre 50 % des hommes) et avaient moins d'activités manuelles (37 % des femmes, contre 61 % des hommes).

■ Après la naissance, la pratique des loisirs chute moins pour les pères que pour les mères

La plupart des loisirs observés dans l'enquête sont moins pratiqués, voire même plus du tout, 4 à 6 mois après la naissance de l'enfant (graphique 3). Entre 50 et 80 % des pères disent ainsi réduire ou même arrêter les sorties ainsi que les activités sportives ou artistiques. La réduction ou l'abandon des activités de loisirs consécutivement à une naissance est encore plus marquée pour les mères, puisqu'une proportion de 67 % à 90 % des femmes qui avaient l'une de ces trois activités de loisirs antérieurement, déclarent les pratiquer moins ou plus du tout par la suite. Seules les activités manuelles et la participation associative ne souffrent pas d'abandon ou de réduction de pratique aussi massive : entre 58 % et 59 % des pères déclarent continuer tout autant à les pratiquer après la naissance ; près de 40 % des mères semblent également maintenir leur pratique.

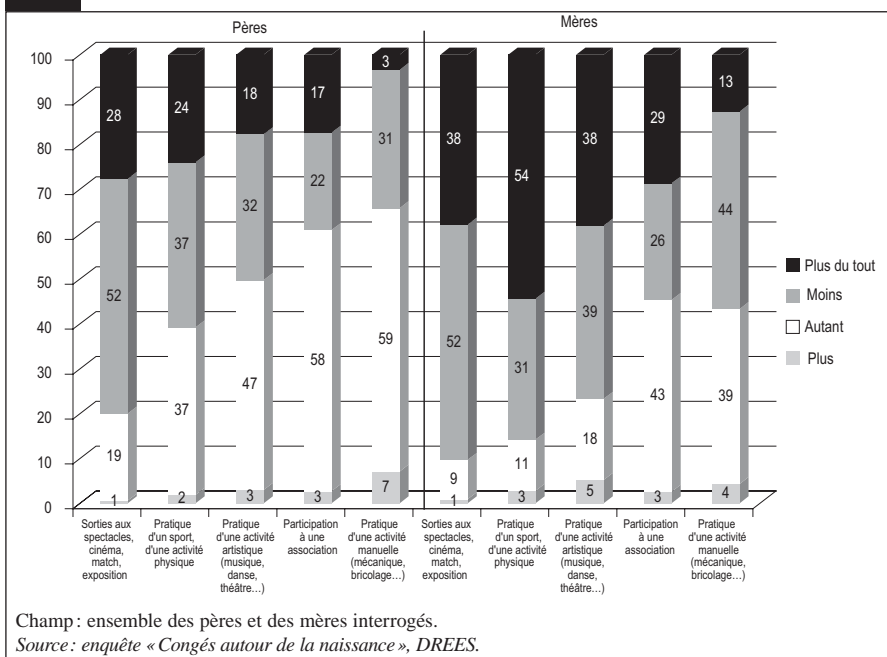
C'est la fréquence des sorties qui diminue le plus après la naissance, de 52 % à la fois pour les pères et pour les mères (dans 38 % des cas chez les femmes et 28 % chez les hommes, elle est même réduite à zéro). Il est vrai que l'on

T 02 part de pères dont le temps hebdomadaire a augmenté pendant le congé de paternité, selon les tâches et l'âge des autres enfants

Éléments descriptifs de la fratrie	Part de pères dont le temps consacré aux autres enfants a augmenté pendant le congé de paternité (en %)			
	Pour les habiller, la toilette, les repas	Pour jouer avec eux	Pour aider aux devoirs	Pour les trajets scolaires ou extrascolaires
Ménage avec un autre enfant de moins de 3 ans	58	60	3	9
Ménage avec un autre enfant âgé de plus de 3 ans	48	50	12	30
Ménage avec deux autres enfants au moins, dont au moins un âgé de moins de 3 ans	58	66	23	32
Ménage avec deux autres enfants au moins, aucun n'étant âgé de moins de 3 ans	50	55	31	40
ENSEMBLE	53	56	15	26

Champ : pères ayant pris le congé de paternité.
Source : enquête « Congés autour de la naissance », DREES.

G 03 comparaison entre pères et mères de la fréquence des loisirs pratiqués depuis la naissance



Une typologie des pères selon leurs pratiques domestiques et parentales

Afin de mettre en évidence des profils types de comportement des pères à la maison après la naissance de l'enfant, une analyse de données en composantes multiples a été réalisée¹ à partir d'éléments décrivant la participation des pères aux tâches domestiques ainsi que leur rôle auprès du nouveau-né. À l'issue de cette analyse, quatre groupes peuvent être distingués (cf. tableau p. 7).

Des pères assez présents mais plutôt en « deuxième ligne » (44% des pères)

Cette classe, qui regroupe le plus d'individus, apparaît proche de la moyenne. On y trouve une majorité de pères qui déclarent se sentir plutôt à l'aise avec le bébé, mais qui en général n'assument pas seuls les tâches le concernant : ils lui donnent le biberon ou le bain en alternance ou conjointement avec les mères. Ils s'occupent des tâches administratives avec leur conjointe et 91% d'entre eux l'accompagnent pour les sorties ou promenades, en temps normal et plus encore pendant le congé de paternité. 58% prennent une part importante aux tâches domestiques et disent y consacrer plus de 6 heures par semaine, et un tiers plus de 8 heures, particulièrement à la cuisine. Près de neuf sur dix déclarent mettre la main à la pâte pour préparer les repas ou faire la vaisselle. Ils s'occupent plus fréquemment des autres enfants, pour les actes courants de la vie (habillement, repas, etc.) ou pour les accompagner dans leurs trajets. Ils sont plutôt jeunes (69% ont moins de 35 ans), et plus nombreux parmi les professions intermédiaires ou les employés, ils vivent dans des ménages ayant des revenus moyens. Ils émettent des opinions favorables à davantage d'égalité entre les sexes pour s'occuper des enfants : pour que père et mère fassent les mêmes actes, qu'il y ait plus d'aménagement du temps de travail des hommes, que le congé de paternité dure plus longtemps.

Des pères égalitaires (15% des pères)

La majorité des pères de ce groupe déclarent s'occuper tout autant que leur conjointe du biberon, du bain, des démarches administratives, des sorties... La plupart de ces pères se déclarent également très actifs sur le plan domestique, 57% disent s'occuper de la lessive, 39% du repassage. C'est leur premier enfant dans la majorité des cas (55% contre 43% en moyenne). Les deux membres du couple travaillent, les revenus du ménage sont plus élevés que la moyenne (supérieurs à 3000 euros mensuels pour 38% d'entre eux), le père y contribuant pour environ la moitié. Ces pères sont un peu plus âgés que la moyenne et occupent préférentiellement (comme sa femme) un poste de cadre ou une profession intermédiaire (dans 27% des cas ils appartiennent même tous les deux à ces deux catégories socioprofessionnelles). Ces pères sont tout comme leur conjointe plus fréquemment sortis du système scolaire avec un niveau d'études supérieur, (dans 3 cas sur 10, les deux simultanément). Pour la moitié d'entre eux, père et mère doivent occuper des places aussi importantes auprès de l'enfant. Ils sont plus nombreux à déclarer qu'ils étaient tout aussi pressés que leur conjointe d'avoir leur – dernier – enfant (54% contre 46%) et se concertent beaucoup avec elle au sujet du bébé.

Les papas pouponneurs (11% des pères)

On trouve dans ce sous-groupe ceux qui, bien plus que les autres pères, exécutent en lieu et place de leur conjointe ou en sa compagnie toutes les tâches relatives au bébé à la maison : ils sont sept à huit fois plus nombreux à faire seuls ou « ensemble » la préparation du biberon, le change, le bain, les soins, etc. 64% d'entre eux sont impliqués autant que leur

conjointe dans la prise en charge des activités extérieures (démarches administratives et sorties). Lors du congé de paternité, ils sont encore plus actifs, s'occupant, aux côtés de leur conjointe, des changes, du biberon, du bain, des soins. On y trouve toutefois moins que dans la catégorie précédente d'hommes qui participent beaucoup aux tâches domestiques, (62% en font 6 heures ou plus par semaine). Ce groupe compte proportionnellement moins de pères actifs occupés que la moyenne, généralement parce qu'ils sont au chômage. Leur activité professionnelle les classe plus chez les professions intermédiaires et les employés. Leurs conjointes sont plus rarement inactives et les revenus professionnels du père constituent rarement le principal apport des ressources du ménage, proches de la moyenne.

Il s'agit une fois sur deux (53%) de leur première paternité. C'est la catégorie pour laquelle le recours au congé de paternité est aussi le plus fréquent. Ils se concertent beaucoup avec leur conjointe au sujet du bébé et décident plus souvent à deux quand il s'agit des enfants (81% contre 73%). 26% d'entre eux estiment que leur rôle est de passer du temps avec leur enfant (contre 21% en général).

Des pères peu investis dans les tâches de la maison (30%)

Les pères de ce groupe participent peu aux tâches de la maison quatre à six mois après la naissance, sauf en matière de sorties et promenades. Qu'il s'agisse des enfants ou des tâches domestiques, la mère a donc très majoritairement le rôle principal. Ces pères se sentent plus maladroits que les autres avec le nouveau-né et s'occupent rarement du change du bébé, de son bain, des soins, du biberon, etc. Ces pères estiment aussi des temps hebdomadaires faibles pour la prise en charge de leur(s) ainé(s). Les deux tiers d'entre eux ne participent qu'à trois tâches domestiques au maximum – en général courses, vaisselle et ménage – et évaluent le temps qu'ils y consacrent à moins de 3 heures par semaine. Près d'une fois sur deux, il s'agit de couples associant des pères et des mères, employés ou ouvriers. C'est également dans ce groupe que se retrouvent majoritairement les pères agriculteurs, artisans ou commerçants (à 60%). Quand la mère est au foyer, le conjoint appartient une fois sur deux à ce groupe. Les revenus professionnels du père constituent donc la majorité des ressources du ménage (79% contre 71%), elles-mêmes plutôt situées dans le bas de la distribution (moins de 2000 euros dans près de 40% des cas). Le niveau d'études des parents est plus faible que la moyenne.

Près d'un ménage sur trois de ce groupe compte au moins trois enfants, les parents étant un peu plus âgés. Ces pères sont plus nombreux que la moyenne à se prononcer pour une spécialisation des tâches, la mère devant à leur sens bénéficier d'aménagements en termes de temps de travail, de facilités pour s'arrêter. S'occuper de l'enfant est un rôle maternel souvent souligné, alors qu'à leurs yeux assurer financièrement les ressources de la famille ressort plus souvent des fonctions paternelles.

1. Six variables ont été utilisées dans l'analyse. Quatre variables concernent la personne du couple qui se charge le plus généralement du nouveau-né : pour donner le biberon, le bain, réaliser les démarches administratives, sortir et promener l'enfant. Deux variables concernent la participation aux tâches domestiques. Une classification a été effectuée en utilisant les six premiers axes de l'analyse des correspondances. Une partition en 4 classes a été retenue.

E•2

Une typologie des pères selon leurs pratiques domestiques et parentales (suite)

Caractéristiques des différents sous-groupes de pères définis par la typologie

		CATEGORIES	« Pères assez présents »	« Pères égaillaires »	« Papas pouponneurs »	« Pères peu investis »	ENSEMBLE
VARIABLES DE L'ANALYSE	TÂCHES RELATIVES AU BÉBÉ	Répartition en %	44	15	11	30	100
		<i>Proportion de pères :</i>					
	TÂCHES DOMESTIQUES	• qui donnent le biberon seul	0	1	24	0	3
		• dont la conjointe donne seule le biberon	27	11	12	60	33
		• qui donnent le bain en alternance avec leur conjointe	33	72	6	6	28
		• qui donnent le bain seul	0	3	47	1	6
		• dont la conjointe fait seule les démarches administratives	53	29	45	73	54
		• qui font les démarches administratives « ensemble »	19	0	18	4	12
		• qui font des sorties - promenades en alternance avec la conjointe	2	63	3	4	12
		• qui font des sorties - promenades « ensemble »	91	26	74	41	65
TÂCHES DOMESTIQUES	• qui ne participent ni à la cuisine, ni à la lessive, ni au repassage	3	7	14	46	18	
	• qui participent à 5 ou 6 tâches domestiques (parmi courses, vaisselle, ménage, cuisine, lessive, repassage)	48	55	45	9	37	
	• qui consacrent moins de 3 heures/semaine aux tâches domestiques	15	13	20	70	32	
	• qui consacrent plus de 6 heures/semaine aux tâches domestiques	58	62	52	17	46	
VARIABLES DESCRIPTIVES	CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DU MÉNAGE	• Nombre d'enfants dans le ménage : 1 enfant	43	55	53	31	43
		• Nombre d'enfants dans le ménage : 3 enfants ou plus	20	14	18	31	22
		• Père âgé de 35 ans et plus	31	40	31	38	34
		• La mère est active occupée	73	82	76	63	72
		• La mère est au foyer	19	11	13	29	20
		• CSP du père : agriculteur, artisan ou commerçant	5	4	3	14	7
		• CSP du père : cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires	35	40	40	28	34
		• Les revenus professionnels du père représentent environ la moitié des ressources du ménage	31	32	35	21	29
		• Ressources du ménage : < 2 000 euros par mois	34	23	34	39	34
		• Ressources du ménage : > 3 000 euros par mois	26	38	27	22	27
		• Couples dont aucun des deux membres n'a fait d'études supérieures	49	44	48	60	47
		• Couples dont les deux membres ont fait des études supérieures	23	29	24	20	23
		OPINION ET RESSENTI	• Il faut favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge	43	32	37	53
• Les pères doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes	58		63	63	47	56	
• Le rôle du père est « d'assurer » financièrement	23		19	16	33	24	
• Le père se consulte avec sa conjointe pour choisir le repas du bébé	39		54	41	21	36	
• Le père se consulte avec sa conjointe pour laisser pleurer le bébé	66		75	73	56	65	
• Le père se sent vraiment habile avec le petit aujourd'hui	58		57	59	47	55	
• A pris le congé de paternité	67		71	70	63	66	

Champ : ensemble des pères interrogés.

Source : enquête « Congés autour de la naissance », DREES.

sort le plus généralement à deux (dans plus de 60 % des cas), alors que la pratique de couple est plus rare pour les autres activités évoquées dans l'enquête.

La pratique sportive des parents est aussi particulièrement atteinte suite à une nouvelle naissance. C'est compréhensible du côté des mères sachant que la reprise d'une activité sportive après l'accouchement est progressive : six mois après, 85 % d'entre elles ont réduit ou arrêté le sport. Mais ce sont également 61 % des pères qui en font moins ou plus du tout depuis la naissance.

Du côté des pères, les loisirs sont moins touchés après l'arrivée d'un enfant s'ils les pratiquaient seuls que s'ils les pratiquaient en couple : ainsi

36 % des pères qui pratiquaient un sport avec leur conjointe ont abandonné, contre 22 % de ceux qui les pratiquaient seuls. À l'opposé, 58 % des mères déclarent plus souvent abandonner les sorties ou le sport, quand elles avaient coutume de les pratiquer seule avant la naissance.

■ Autant ou davantage de contacts avec la famille mais parfois un peu moins avec les amis

La naissance d'un enfant apparaît comme un événement généralement favorable aux liens familiaux élargis. En effet, les pères et les mères, qui déclarent tous deux très majoritairement (78 % des pères et 81 % des mères) qu'avant la naissance ils rencontraient

des membres de leur famille ou de la belle famille plusieurs fois par mois, continuent au même rythme pour environ 95 % d'entre eux. En outre, les 14 % à 16 % de parents ayant déclaré voir l'une ou l'autre famille plusieurs fois par an, soit continuent au même rythme (72 % à 81 % d'entre eux), soit augmentent la fréquence des rencontres.

Toutefois, les personnes qui voyaient leurs amis plusieurs fois par mois déclarent, une fois sur huit, les voir moins souvent depuis la naissance. Cette réduction est surtout le fait de couples dont c'est le premier enfant ; elle est aussi légèrement plus marquée pour les parents les plus diplômés et les mieux insérés sur le plan socioprofessionnel. ●

Pour en savoir plus

Élisabeth ALGAVA, 2002, « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et Résultats*, n° 162, mars, DREES.

Denise BAUER, Sophie PÉNET, 2005, « Le congé de paternité », *Études et Résultats*, n° 442, novembre, DREES.

Élisabeth BROWN, Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, 2004, « L'organisation des temps sociaux des pères et des mères », Rapport de recherche remis à la DARES.

Christel COLIN, Zohor DJIDER, Claire RAVEL, 2005, « La parité à pas comptés », *Insee Première*, n° 1006, mars, INSEE.

Alain DEGENNE, Marie-Odile LEBEAUX et Catherine MARRY, 2002 : « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 81-99.

Guido DE RIDDER, Benoît CEROUX, Sylvie BIGOT, 2004, : « Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année », *Recherches et Prévisions, Dossier Petite enfance*, n° 76, juin, pp.39-51.

Anne-Marie DEVREUX, Gérard FRINKING, 2000 : « Les pratiques des hommes dans le travail domestique – Une comparaison franco-néerlandaise », rapport intermédiaire de recherche pour la DARES, octobre.

Jeanne FAGNANI, Marie-Thérèse LETABLIER, 2003, « S'occuper des enfants au quotidien : mais que font donc les pères ? », *Droit Social*, n° 3, mars, pp. 251-259.